



INVITATION PRESSE

Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence
Danièle Payan, Adjointe au Maire déléguée au Conseil Municipal des Jeunes
Rosaline Aslanian-Habrard, Conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal des Jeunes

ont le plaisir de vous convier

Samedi 22 mars à 10h30

à une séance du Conseil Municipal des Jeunes

salle des mariages – mairie

Élu pour une durée de 2 ans, le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 18 élèves de CM1 et CM2. Les 9 groupes scolaires de la commune sont ainsi chacun représentés par 2 jeunes conseillers municipaux (un garçon et une fille) élus par les élèves de leur école. Projet d'apprentissage de la citoyenneté, le CMJ permet aux enfants de s'impliquer activement dans la vie locale et de contribuer à la prise de décisions pour leur ville.

Contact presse : Service Communication – Mairie de Bourg-lès-Valence
communication@bourg-les-valence.fr – 04 75 79 46 62